



Bureau de
la présidence

*Au service des personnes
en mouvement avec son temps*

Montréal, le 8 juin 2016

Madame Shannon May
PDG
Bridge International Academies
shannon@bridgeinternationalacademies.com

Objet : Fausses allégations proférées en Ouganda envers un chercheur canadien

Madame,

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'associe à l'Internationale de l'Éducation (IE) pour condamner fermement Bridge International Academies, une entreprise américaine qui se présente comme étant la plus importante compagnie privée en éducation, desservant plus de 700 millions de familles dans le tiers monde. Cette entreprise a proféré des allégations manifestement fausses à l'encontre d'un chercheur et citoyen canadien, M. Curtis Riep. Ces allégations ont conduit à l'arrestation de M. Riep, qui a été interrogé au poste de police de Kyenjera, à Kampala, le lundi 30 mai 2016. M. Riep se trouvait alors en Ouganda dans le cadre de l'étude qu'il menait sur Bridge International Academies pour le compte de l'Internationale de l'Éducation.

Ces allégations ont été proférées par Bridge afin de tenter de manipuler le système de justice pénale ougandais et de discréditer M. Riep. Fort heureusement, les manœuvres de Bridge ont fait long feu et se retourneront contre elle.

Bridge est même allée jusqu'à diffuser une affiche « Wanted » avec une [photo de M. Riep dans la presse ougandaise](#) le 24 mai 2016, comme si elle était elle-même en mesure de juger les délits criminels. C'est inacceptable. Et il est tout autant inacceptable que Bridge se soit arrangée pour que les médias soient présents lors de l'arrivée de M. Riep au poste de police pour son interrogatoire.

Au terme de l'enquête approfondie menée par la police, [M. Riep a été complètement blanchi](#). Il est important de noter que si des représentants de Bridge étaient présents lors des premières étapes de l'enquête, ils ont brillé par leur absence lorsque M. Riep a été lavé de toute accusation.

À l'époque où M. Riep menait ses recherches, [les autorités ougandaises avaient mis un frein à l'expansion des activités de Bridge](#), car la société [ne respectait pas les exigences réglementaires imposées aux écoles](#).

Bridge a démontré qu'elle craignait que toute la lumière soit faite sur ses opérations, et semble tellement redouter d'être surveillée qu'elle s'en est prise à un chercheur qui réalisait son travail en toute légitimité. Si ces agissements visaient à intimider M. Riep et l'IE, la société a manqué son objectif.

Les actions de Bridge sont honteuses pour une organisation qui prétend avoir à cœur les intérêts des élèves.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise Chabot', written in a cursive style.

Louise Chabot

c. c Ministre de l'Éducation de l'Ouganda
 Ministre de l'Éducation du Kenya
 Ministre de l'Éducation du Libéria
 Internationale de l'Éducation